

Projet Pédagogique ALSH 2024 « en cours de modification »

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'année.

Le projet s'inscrit dans un cadre réglementaire sous les conditions fixées par arrêté du ministre chargé de la jeunesse, mentionnés à l'article L. 227-9 du code de l'action sociale et des familles.

Le Centre Nature OSCA, association loi 1901, a pour objectif la promotion du patrimoine naturel et historique de la Lozère au travers de la pratique d'activités physiques et sportives de pleine nature.

L'association tente également de diffuser des valeurs de citoyenneté, de respect des autres, d'environnement et de soi-même. L'équipe d'animation accompagne les enfants / groupes dans une démarche d'autonomie et de transmission de savoir et de valeurs d'éducation populaire. Les sports de pleine nature favorisent le dépassement de soi dans l'effort, et la cohésion d'équipe dans les pratiques.

En tant qu'association d'éducation populaire, il nous est apparu aujourd'hui nécessaire de s'engager plus activement dans l'accompagnement des jeunes du territoire de la Vallée du Lot.

Depuis le 1er septembre 2016, le Centre Nature OSCA a repris le Centre de Loisirs qui accueille des enfants de 3 à 12 ans.

L'accueil de loisirs se fait tous les mercredis de 7h30 à 18h30 (inscription possible à la journée ou demi-journée), ainsi que toutes les vacances scolaires (sauf les 3 dernières semaines d'août et les vacances de Noël).

L'accueil des enfants, les repas et les activités se déroulent au Centre Nature OSCA, la Mothe 48500 BANASSAC.



Pour les inscriptions, un dossier est à retirer soit directement au Centre Nature OSCA, ou bien à télécharger sur notre site internet.

L'inscription ne peut être validée qu'une fois le dossier complet.

Il est impératif de bien lire nos conditions d'accueil stipulées dans le règlement intérieur !

LE SITE

Le Centre Nature OSCA est situé en bordure du Lot sur un espace naturel de 3 hectares. Des bâtiments confortables, permettent l'accueil de tout public.

Les locaux dédiés à l'accueil de loisirs dans le bâtiment rénové en 2010 sont :

2 salles d'animation de 50m²

1 bureau direction

1 espace de stockage matériel pédagogique

1 coin repos de 20m²

2 espaces sanitaires de 10m²

1 espace de restauration de 200m² avec 2 salles d'une capacité de 70 personnes chacune et d'une cuisine entièrement équipée

1 espace clos de 200m² engazonné et ombragé

Le centre met également à disposition un parc de véhicules comprenant 4 transports en commun de 16 à 30 places ainsi que 4 minibus de 9 places.

NOS INTENTIONS EDUCATIVES

L'accueil de loisirs est mis en place pour répondre à un besoin de proximité. C'est un lieu de détente, de socialisation et de découverte.

Voici donc dans le tableau ci-dessous nos intentions éducatives :

FINALITES			
OBJECTIFS GENERAUX	Sensibiliser à l'environnement extérieur	Apprendre à vivre ensembles	Favoriser le développement individuel
OBJECTIFS OPERATIONNELS Etre capable de ...	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir un comportement responsable - Acquérir une meilleure motricité - S'adapter au milieu naturel - Savoir identifier les éléments qui nous entourent 	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter les autres - Respecter les règles établies ensembles - Savoir s'entraider - Apprendre à partager - Echanger et communiquer 	<ul style="list-style-type: none"> - Etre plus autonome - Avoir l'esprit critique - Etre bienveillant - Avoir de l'empathie
ACTIONS	<p>Jeux autour de la vie quotidienne et des bonnes habitudes à prendre : tri des déchets, papiers à la poubelle, économie d'eau, économie d'énergie, alimentation (produits de saison, pas de gaspillage...)</p> <p>Jeux sportifs (canoë, spéléologie, escalade, randonnées, courses, jeux de ballons, course d'orientation...), jeux de motricité et coordination</p> <p>...</p>	<p>Jeux autour des règles de vie, du rangement</p> <p>Scénettes</p> <p>Gestion des conflits</p> <p>Jeux coopératifs</p> <p>Ateliers cuisines et partage des différents plats que chaque groupe a faits</p> <p>Débats</p> <p>Points collectifs</p> <p>Responsabilisation des grands vis-à-vis des plus petits</p>	<p>Débats mouvants</p> <p>Jeux autour des petits gestes à connaître de la vie quotidienne</p> <p>Jeux coopératifs</p> <p>Bilans individuels</p> <p>Respect autant que possible du rythme de chacun (temps calmes, siestes ...)</p> <p>Jeux diversifiés afin de valoriser chaque enfant</p>
<p>Bien entendu tous nos jeux et actions sont adaptés aux âges des enfants. Nous n'aborderons pas les mêmes sujets en fonction de s'il s'agit de 3 ans ou de 10 ans. Les jeux ne seront pas non plus les mêmes.</p>			

MOYENS

Moyens humains

L'équipe sera composée d'un directeur (Vincent Balbusquier), d'une directrice stagiaire (Elodie Zaba) et de 2 animatrices (BAYLE Yolaine et VILLETORTE Romane) et éventuellement d'un ou deux animateurs stagiaires.

Des intervenants pourront intervenir pour les activités spécifiques, demandant des diplômes ou savoirs bien précis.

Les interrelations :

Enfants/Equipe d'animation

Les animateurs devront être très présents afin d'assurer la sécurité de l'ensemble des enfants. Nous serons à leur écoute en permanence et nous serons réactifs à toutes situations inhabituelles. L'ensemble de l'équipe se comportera en tant que référent (appliquer à soi-même ce que nous demandons aux enfants). Nous serons là pour développer avec les enfants un climat de confiance et de compréhension.

Relation directeur/animateurs

Tout repose sur une bonne entente, la motivation et la coopération entre les différents acteurs du Centre de Loisirs.

Le rôle du référent est :

- de coordonner et d'animer l'ensemble du personnel. Il doit motiver, soutenir son équipe et être un repère pour eux
- de former les animateurs, de les suivre et de valider les stagiaires
- d'être le garant de la sécurité physique et affective des enfants, de la mise en œuvre du projet pédagogique
- de gérer les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité, etc)
- d'avoir en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle)
- d'associer les parents à la vie du centre
- de déterminer les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement du centre de loisirs
- d'organiser l'accueil et le départ des enfants

Relation animateur/animateur

Les relations entre animateurs doivent être basées sur un respect mutuel, d'entraide, de tolérance, et de confiance. Il est également important de savoir travailler en équipe et de se remettre en question. Aucun animateur ne doit considérer qu'il est au-dessus des autres et qu'il peut se dispenser de respecter les décisions ou de tenir compte des conseils. Le Centre de Loisirs peut être fatigant, les relations peuvent s'en faire ressentir ; il en va donc de la responsabilité de chacun de faire en sorte que ces moments soient passagés, de ne pas le faire ressentir à l'ensemble du groupe, d'en discuter afin de garantir le bon fonctionnement du centre.

Un animateur a pour obligation :

- de gérer la sécurité physique et affective des enfants,
- d'être à l'écoute et de répondre aux demandes de chacun,
- de solliciter sans forcer,
- de s'adapter quand une activité ne fonctionne pas,
- de faire part au directeur des problèmes survenus (même minimes),
- de connaître les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités,
- de lire attentivement le projet pédagogique ainsi que le règlement intérieur afin de connaître le fonctionnement du centre.

Relation avec les parents

Un accueil parents sera prévu au mois de septembre, tous les ans, pour les parents afin de les informer des modalités du centre, du projet pédagogique et de leur faire visiter le centre. Ce sera le moment de poser toutes les questions qu'ils souhaitent ; il sera bien sûr possible de nous joindre tout au long de l'année pour toutes questions éventuelles ou pour une visite du centre pour les nouveaux arrivants.

Fonctionnement de l'équipe

L'équipe se réunit toutes les semaines afin de préparer des programmes d'activités et les activités pour les mercredis et les vacances. Ce temps permet également de faire le point sur les ressentis et les envies de chacun.

Moyens matériels et équipement

Véhicules : Afin de mener à bien ses activités, le centre dispose d'un parc de véhicules comprenant 4 véhicules de 9 places, et 4 véhicules de transport en commun (de 16 à 30 places), 5 remorques. Inventaire matériel : VTT (parc renouvelé tous les ans). Escalade-via-spéléo : baudriers et casques, longues via corda et via ferrata. Canoë- kayak-raft : Dag Tanargue, canoës ardéchois, pagaies, gilets, rafts, gilets raft, kayaks.

FONCTIONNEMENT DE L'ALSH

Inscriptions

Les inscriptions se feront désormais par mail : sejour.nature.osca@gmail.com.

Votre interlocutrice :

- Visite du centre, organisation, planning, Inscription, facturation : Elodie Zaba.

L'accueil de l'enfant sera possible une fois le dossier d'inscription complet. Dossier à retirer au Centre ou à télécharger sur notre site internet www.centre-nature-osca.com

Règlement intérieur

Chaque famille devra lire attentivement ce règlement afin de respecter les différentes règles établies par le centre.

L'équipe d'animation se devra également de connaître toutes les modalités de ce règlement.

Journée type

Nous nous réservons le droit d'adapter les journées en fonction des besoins et activités, et selon la météo. Les plannings seront régulièrement mis en ligne sur le site du Centre Nature Osca.

Pour les horaires types se référer au règlement intérieur (disponible sur le site de Centre Nature OSCA).

Journée Type

De 7h30 à 9h15 : Accueil des enfants et des parents, temps libre

9h15 : Passage aux toilettes

De 9h30 à 9h45 : Collation et point sur la journée

9h45/10h00 : Début des activités par groupe ou en commun

11h45 : Passage aux toilettes et départ pour la cantine. Accueil des enfants qui arrivent à midi et retour des enfants qui partent.

12h00 : Repas tous ensemble

13h00 : sieste pour les plus petits et temps libre dehors ou dedans en fonction de la météo

14h00 : début des activités de l'après midi en groupe ou en commun

16h00 : passage aux toilettes, distribution des goûters et point sur la journée (ont-ils aimé les activités)

16h30 : Temps libre dehors ou dedans en fonction de la météo.

18h30 : Fermeture du centre

MODALITES D'EVALUATION

Pour garantir le bon fonctionnement de notre structure, nous mettrons en place des évaluations tout au long de l'année.

Évaluation quantitative

- Effectifs des groupes du centre de loisirs,
- Nombre de projets différents menés sur l'année,
- Nombre d'activités nouvelles proposées sur l'année,
- Nombre de retours positifs (parents, équipe, collègues, partenaires),
- Nombre de retours négatifs (parents, équipe, collègues, partenaires).

Évaluation qualitative

- Évolution des enfants au sein des différents groupes de tranches d'âges,
- Retours des parents, équipes, collègues, partenaires... sur le fonctionnement général,
- Retours des parents, équipes, collègues, partenaires... sur la qualité des activités.

Les moyens d'évaluation

- Réunion de préparation des programmes d'activités, implication des animateurs en terme d'activités, formation d'équipe,
- Réunions de bilan d'équipe régulières,
- Temps de bilans avec les partenaires, sur chaque projet commun,
- Temps d'échanges réguliers.